

Ville de
Pont-Rouge



AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la susdite municipalité

Avis public est par les présentes donné par la soussignée, Me Esther Godin, greffière de la susdite municipalité, QUE :

Conformément à l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes*, une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Pont-Rouge se tiendra le **lundi 17 décembre 2018**, à 19 h 00, à Place Saint-Louis, à la salle de la FADOQ au 189, rue Dupont, Pont-Rouge (entrée porte no 14, prendre l'ascenseur pour se rendre à l'étage), afin d'adopter le budget 2019 et le programme triennal d'immobilisations 2019-2020-2021. Tous les contribuables intéressés peuvent assister à cette séance.

DONNÉ À PONT-ROUGE, CE 5^e JOUR DU MOIS DE DÉCEMBRE DE L'AN 2018.

La greffière,

Me Esther Godin